



Rentrée scolaire. Elle aura lieu « dans les conditions les plus normales »

L'ensemble des élèves de l'Académie de Normandie sera accueilli dans les écoles, collèges et lycées mardi 1^{er} septembre. La rentrée 2020 se déroulera « dans les conditions d'une rentrée la plus normale possible ».

Après le confinement et alors que le coronavirus continue de se répandre, l'académie de Caen annonce deux objectifs pour cette rentrée scolaire : « **le respect de la santé des élèves et des personnels de l'Education nationale et l'éducation de tous les élèves, quelle que soit leur situation** ».

Elle rappelle que « **Le protocole sanitaire national et le plan de continuité pédagogique publiés en juillet prévoient plusieurs situations qui vont de la circulation faible du virus à une circulation importante** ». A la rentrée, ce protocole s'appliquera et prévoit « **le retour en classe de tous les élèves, assorti de précautions particulières : gestes barrières, port du masque dès 11 ans, nettoyage et aération des locaux, vigilance particulière à l'égard des brassages d'élèves** ».

Les établissements informés depuis juillet

« **Une circulaire de rentrée et le protocole sanitaire, s'appuyant sur les recommandations du Haut Conseil de Santé publique, ont été diffusés en juillet à tous les établissements et écoles et sont opérationnels** », indique l'académie.

Les gestes barrières doivent être systématiquement respectés, notamment le lavage régulier des mains. Tous les adultes, les collégiens et les lycéens devront systématiquement porter un masque dans les espaces clos. Les locaux seront très régulièrement nettoyés et aérés et une attention particulière sera portée à la limitation des brassages d'élèves.

« **La reprise des élèves en mai a montré la nécessité pour tous, dans un souci de justice sociale, de reprendre une vie collective, essentielle à l'épanouissement de chacun** ».

Une situation évolutive

« **Néanmoins, la situation sanitaire est évolutive et la vigilance de tous reste de mise. C'est pourquoi, selon les situations, notamment en cas de circulation accrue du virus, des mesures appropriées (pouvant aller jusqu'à la fermeture de certaines classes, si des cas y sont découverts) pourront être prises localement, en lien avec les**

préfectures et l'ARS (Agence régionale de santé). Des plans de continuité sont prêts dans chaque établissement pour assurer la continuité pédagogique », rassure-t-elle.



L'académie de Caen rassure sur les conditions de rentrée des écoliers, collégiens et lycéens ce mardi 1er septembre. La distanciation physique et les gestes barrières seront de rigueur dans tous les établissements.